

Le prix de base Cooperl est un de nos outils pour atteindre le prix d'équilibre du porc charcutier et renforcer l'efficacité économique de notre modèle. Ce qui compte, c'est le prix net payé à l'éleveur (prix de base, plus-values, poids) et la compétitivité des intrants. La compétitivité de la filière Cooperl, fruit de ses investissements, du travail de ses adhérents, de ses cadres et de l'ensemble de ses salariés ne revient qu'à eux-mêmes. **Il ne revient pas à Cooperl de soutenir un prix de base déconnecté du marché au seul profit des groupements de producteurs ayant refusé d'assumer le risque de la filière.**

Toute approche dogmatique ou politique au sujet du prix de base ne conduit à terme qu'à rompre la fluidité du commerce et créer des retards d'enlèvement en élevage, sans parler des dégâts médiatiques que les attaques occasionnent auprès du consommateur. Nul doute que cela rejait négativement sur la consommation et nos difficultés de recrutement en élevage.

La crise cyclique dans laquelle nous entrons doit nous appeler à plus de réflexion, d'autant que de véritables menaces pointent à l'horizon. Que fera le collectif quand la peste porcine africaine (PPA) contaminera un grand pays exportateur européen ? Les distorsions de concurrence fiscales, sociales et environnementales seront-elles solutionnées ?

Espérant vous avoir apporté les éclaircissements nécessaires, nous vous redisons toute notre implication à vous servir et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e), l'expression de nos salutations respectueuses.

Patrice DRILLET



Emmanuel COMMAULT

